

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

Un projet de loi pour encadrer les grandes plateformes numériques

P3



FLAMBÉE DES DEVISES EN ALGÉRIE

L'euro et le dollar continuent leur envolée

P3

IMPORTATION DE 10.000 BUS

**Le ministre des Transports ordonne
la révision du cahier des charges**

P2

FOOT/ CAN FÉMININE 2026 (QUALIF.2E ET DERNIER TOUR-RETOUR)
CAMEROUN-ALGÉRIE

**LES VERTES VISENT
LA QUALIFICATION À DOUALA**

P9

IMPORTATION DE
10 000 BUS

Le ministre des Transports ordonne la révision du cahier des charges

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Saïoud, a insisté sur la nécessité de réviser le cahier des charges des services de bus, notamment dans le transport urbain et semi-urbain, afin d'améliorer l'accueil, la sécurité, la propreté et la formation des conducteurs, répondant ainsi aux attentes des citoyens.

Cette déclaration a été faite lors d'une réunion avec les cadres du ministère consacrée à l'évaluation des secteurs du transport ferroviaire et maritime de marchandises, ainsi qu'au suivi du projet d'importation de 10 000 nouveaux bus pour renouveler le parc national de transport terrestre de voyageurs.

Le projet intervient après le tragique accident survenu dans la région de Oued El Harrach, qui a coûté la vie à 18 personnes et fait 24 blessés. Suite à cet événement, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'importation immédiate de 10 000 bus afin de remplacer les véhicules anciens, dans le cadre d'un plan visant à renouveler plus de 84 000 bus âgés de plus de 30 ans.

Début octobre, le Premier ministre, Saïfi Grineb, a supervisé la remise des notifications d'importation à la wilaya de Chlef. Des accords ont été signés avec la Bourse de la sous-traitance et des fabricants locaux pour renforcer l'intégration nationale et étendre l'expérience à d'autres produits industriels. Le ministre a précisé que la livraison complète du parc est prévue pour février 2026, avec 4 680 bus pour les véhicules de plus de 30 ans et 5 320 pour ceux âgés de 20 à 30 ans. La seconde phase reposera sur les capacités nationales et les usines d'assemblage locales.

Lors de la réunion, le ministre a également évalué le transport ferroviaire, appelant à corriger rapidement les dysfonctionnements sur certaines lignes, renforcer la sécurité dans les gares et confier les services de surveillance à des entreprises spécialisées. L'intégration de sept trains « Coradia » a déjà amélioré la performance du réseau.

Enfin, concernant le transport maritime, Saïoud a demandé à la société « Kenan Algérie » d'optimiser la gestion de sa flotte, de poursuivre l'entretien des navires et de développer ses activités commerciales à l'export et à l'import, en coordination avec le ministère du Commerce extérieur et le Conseil de relance économique.

R.N

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

Nouvelle dynamique portée par la technologie

Le secteur agricole en Algérie connaît l'amorce d'une nouvelle dynamique visant à opérer une transformation qualitative, fondée sur les avancées scientifiques et technologiques ainsi que l'intégration de l'innovation.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, à l'ouverture, hier, des travaux de la Conférence nationale sur la modernisation de l'agriculture, organisée les 27 et 28 octobre au CIC "Abdelatif-Rahal" par le ministère, que le secteur agricole en Algérie connaît l'amorce d'une nouvelle dynamique visant à opérer une transformation qualitative, fondée sur les avancées scientifiques et technologiques ainsi que l'intégration de l'innovation. Il a évoqué, dans son allocution, nombre d'indicateurs révélateurs des défis à relever, en dépit des ressources considérables encore inexploitées. D'où la nécessité, a-t-il dit, d'amorcer une véritable révolution agricole fondée sur la science, la technologie et une volonté résolue.

Le rendement moyen en céréales en Algérie s'élève à environ 18 quintaux/ha, alors que d'autres pays ayant le même climat, atteignent plus de 35 quintaux/ha, a fait savoir le ministre. De même, la productivité laitière des vaches ne dépasse pas 3000 litres par an, tandis qu'entre 20 et 30% de la production agricole sont perdus chaque année, en raison de la faiblesse dans les chaînes de froid et de stockage. Par ailleurs, le taux d'utilisation des techniques d'irrigation modernes ne dépasse pas 15% des superficies irriguées, dans un pays confronté à une baisse des ressources hydriques, ajoute le ministre. En outre, bien que l'Algérie dispose d'une superficie immense, seuls 8,5 millions d'hectares sont exploités, soit 3,6% de la superficie totale du pays, a précisé M. Oualid qui a toutefois rappelé que le secteur agricole contribue à hauteur de 14,5% au PIB et génère plus de 2,6 millions d'emplois. "Ces chiffres portent un double message: ils révèlent d'une part l'immense potentiel encore inexploité, et d'autre part l'ampleur des défis à relever", a-t-il affirmé.

En tête des priorités du processus de transformation visé par le secteur figure le lancement d'une "véritable révolution" dans la gestion de l'eau, à travers l'augmentation du taux d'irrigation goutte-à-goutte et le recours aux eaux traitées en agriculture, a précisé M. Oualid, soulignant que seulement 7% des 100 milliards de m³ de précipitations annuelles sont actuellement exploités.

Concernant les céréales, le secteur ambitionne de porter le rendement à 35 quin-



taux à l'hectare d'ici cinq ans, "un objectif réalisable grâce à l'utilisation de semences améliorées à haut rendement, à l'adoption de l'agriculture de précision, au recours à l'intelligence artificielle et à l'amélioration de la fertilité des sols par des programmes scientifiques étudiés".

Par ailleurs, M. Oualid a révélé que son département œuvre à la création d'un système d'information national unifié permettant de prendre des décisions basées sur des données précises et de mettre fin aux estimations "aléatoires". En parallèle, il est prévu le recours aux satellites et aux drones pour le suivi des terres agricoles, ainsi que l'intégration des technologies modernes, en tirant parti des résultats des recherches universitaires et des efforts des start-up "actives dans les domaines de l'agriculture intelligente, de la gestion moderne et de l'amélioration de la productivité".

S'agissant de l'agriculture saharienne, le ministre a mis en avant les superficies exploitables pour les cultures stratégiques, estimées à un million d'hectares, en plus des importantes réserves d'eau souterraine, ce qui érige cette agriculture en un "réservoir stratégique" pour la sécurité alimentaire nationale". Concernant le potentiel agricole des Hauts Plateaux, M. Oualid a indiqué que son département a recensé 20 millions d'hectares propices au pâturage et à la culture fourragère, en sus d'importantes capa-

cités pour le développement des cultures sous serres photovoltaïques. Selon lui, tous ces facteurs permettent à l'Algérie de devenir "une puissance agricole régionale par excellence".

Sécurité alimentaire : le Conseil scientifique national installé

Les ministres de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ont présidé, hier à Alger, la cérémonie d'installation du Conseil scientifique national de la sécurité alimentaire, chargé d'accompagner le processus de modernisation du secteur agricole en s'appuyant sur la recherche scientifique et la technologie. Ce Conseil scientifique, qui sera présidé par Ammar Azioune, directeur du Centre national de recherche en biotechnologie, basé à Constantine, se compose de 34 chercheurs et enseignants spécialisés dans le domaine agricole et de représentants de plusieurs secteurs ministériels. S'exprimant à cette occasion, M. Azioune a indiqué que d'autres compétences nationales pourront rejoindre ce Conseil scientifique à l'avenir, en vue d'accompagner le secteur agricole, à travers des méthodes fondées sur la science, le savoir et l'innovation et un plan d'action axé sur les priorités définies par le ministère.

R.N

ÉNERGIE

100 000 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique d'ici fin 2025

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjaj, a affirmé hier à Alger que le programme national de raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique permettra, d'ici la fin de l'année en cours, de couvrir 100 000 exploitations à travers le pays depuis le lancement du programme en 2022. Il a mis en avant les efforts déployés par le secteur ces derniers temps pour alimenter en énergie les zones industrielles et les zones d'activités dans toutes les wilayas du pays, tout en améliorant continuellement les taux de couverture en électricité et en gaz au profit des citoyens. Cette déclaration a été faite lors d'une séance d'audition de la Commis-

sion des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, consacrée au budget du secteur figurant dans le projet de loi de finances pour 2026. Il a précisé que 95 286 exploitations agricoles ont été raccordées depuis le lancement du programme en 2022.

Il a ajouté que le secteur continue de soutenir les activités économiques en leur fournissant l'énergie nécessaire, ce qui contribue à créer des emplois et de la richesse. Dans ce cadre, 43 zones industrielles ont été raccordées à l'électricité, 29 zones industrielles au gaz, ainsi que 100 zones d'activités à l'électricité et 71 zones d'activités au gaz. «L'opération se poursuit avec les ministères concernés pour assurer le raccorde-

ment des zones industrielles et d'activités restantes à l'énergie, dans le but d'encourager les investisseurs », a-t-il indiqué.

Abordant les projets en cours dans le cadre de la politique sociale de l'État, M. Adjaj a souligné que le secteur de l'énergie a mis en œuvre plusieurs programmes de raccordement à l'électricité et de distribution du gaz public au profit des citoyens à travers le pays. Ces programmes ont permis de raccorder plus de 2,4 millions de foyers au gaz et plus de 456 000 foyers à l'électricité. La contribution de l'État à ces opérations est estimée à près de 487 milliards de dinars depuis 2002. Il a également évoqué les effets positifs de ces pro-

grammes de raccordement à l'électricité et au gaz sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment dans les régions éloignées et méridionales.

Ces initiatives ont permis de créer et de développer un tissu économique local, en encourageant le secteur privé, y compris les petites et moyennes entreprises, à participer à la réalisation des projets et au développement des industries locales. Les efforts consentis ont permis, a-t-il souligné, d'atteindre un taux de couverture électrique de 99 %, avec plus de 12,5 millions de clients, et un taux de couverture en gaz de 72 %, avec plus de 8,2 millions de clients.

R.N

ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE (APN)

Un projet de loi pour encadrer les grandes plateformes numériques

Un nouveau projet de loi visant à encadrer l'activité des grandes plateformes numériques telles que Facebook, TikTok, Instagram et YouTube a été présenté à l'assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de la session ordinaire 2024-2025.

Présenté par le député Abdelbasset Bouhali, le texte propose un cadre légal strict pour réguler le fonctionnement de ces plateformes en Algérie. Il vise à protéger les mœurs publiques, sécuriser l'environnement numérique et prévenir la diffusion de contenus portant atteinte aux valeurs religieuses et sociales de la société algérienne. Le député à l'origine de la proposition souligne que l'usage massif des plateformes numériques a entraîné des effets négatifs sur les valeurs et la sécurité de la société. Selon lui, ces espaces sont devenus un terrain propice à la diffusion de contenus obscènes, de discours de haine et à l'incitation à la violence.

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE ET SOUVERAINETÉ DIGITALE

Le projet de loi met en avant le risque que représentent ces plateformes pour la cybersécurité, en raison de la collecte massive de données personnelles sans contrôle suffisant, susceptible de conduire à des fuites d'informations sensibles ou à un usage illégal à des fins commerciales.

Le texte propose de renforcer la souveraineté numérique de l'Algérie en imposant des règles claires permettant à l'État de contrôler les activités numériques sur son territoire. Parmi ces mesures figure l'obligation pour les plateformes d'ouvrir des bureaux locaux pour coopérer avec les autorités, s'inspirant de l'expérience turque où les entreprises doivent depuis 2020 désigner un représentant légal et retirer tout contenu illégal en 24 heures.

CONTENU DU PROJET DE LOI

Cet avant projet comporte 14 articles, parmi lesquels, l'obligation pour les plateformes d'ouvrir un bureau local et de nommer un re-



présentant légal, la suppression des contenus illicites dans les 24 heures suivant notification (article 5), stockage des données utilisateurs sur le territoire national et interdiction de transfert à l'étranger sans autorisation, interdiction de publier ou promouvoir des contenus contraires aux bonnes mœurs, incitant à la haine, à la violence ou au racisme. Autres articles de l'avant projet prévoient des sanctions financières graduées et restrictions de service en cas de violation, et, enfin la création d'une autorité nationale de régulation du numérique, rattachée à la présidence de la République, chargée de surveiller l'applica-

tion de la loi et de formuler des recommandations. Des inquiétudes sur la liberté d'expression Si le projet vise officiellement à protéger les valeurs sociales et la cybersécurité, il suscite des inquiétudes dans les milieux médiatiques et des droits humains. Certains craignent qu'il ouvre la voie à une surveillance accrue du web et à une restriction de la liberté d'expression, notamment en raison des larges pouvoirs accordés aux autorités pour contrôler les contenus et imposer le blocage immédiat des plateformes non conformes.

Brahim.T

Transferts d'argent des expatriés algériens

Le Parlement français envisage une taxe controversée

Le Parlement français envisage d'imposer une taxe de 1 % sur les transferts financiers effectués par les particuliers de France vers des pays hors Union européenne, dont l'Algérie et d'autres pays d'Afrique du Nord. La mesure, inscrite dans un amendement au projet de loi de finances 2026, exclurait les transferts professionnels, commerciaux ou humanitaires, ainsi que ceux effectués au sein de l'Union européenne. Selon le texte présenté par le groupe parlementaire « Union de la droite pour la République », les transferts annuels vers des pays hors UE s'élèveraient à environ 10 milliards d'euros, principalement dirigés vers l'Afrique du Nord et le Sahel. Les auteurs du projet justifient cette taxation en estimant qu'elle permettrait de préserver la richesse produite en France, en

s'inspirant du modèle de taxe sur les transactions financières déjà en vigueur dans le pays. La collecte serait effectuée mensuellement par les institutions financières, avec un recouvrement annuel estimé à 100 millions d'euros. De manière controversée, l'amendement prévoit une exonération pour certains pays à condition qu'ils coopèrent avec la France dans la lutte contre l'immigration irrégulière, considérant les transferts financiers comme une composante de la charge de l'immigration sur les finances publiques, évaluée à 75 milliards d'euros par an par l'Observatoire français de l'immigration et de la démographie.

En Algérie, la mesure suscite une vive inquiétude, car les transferts des Algériens résidant en France représentent une source vitale de revenus pour de nombreuses familles et contri-

buent à renforcer les réserves en devises étrangères du pays. Toute baisse de ces flux pourrait affecter le niveau de vie des bénéficiaires.

En France, les réactions sont partagées : certains députés redoutent l'impact sur les transferts familiaux réguliers, tandis que des associations et la communauté algérienne mettent en garde contre une diminution possible des envois de fonds, alourdissant la charge des familles en Algérie.

Le débat parlementaire se poursuit à l'Assemblée nationale, et si la mesure est adoptée, elle entrerait en vigueur en 2026, suscitant un important débat économique et politique entre la France et l'Algérie, déjà marquée par des tensions sur plusieurs fronts.

R.N

FLAMBÉE DES DEVICES EN ALGÉRIE

L'euro et le dollar continuent leur envolée

L'euro continue de battre record sur record face au dinar algérien. Ce lundi, la monnaie unique européenne s'est échangée à 271 dinars à la vente sur le marché parallèle du Square Port Saïd à Alger, contre 269,7 dinars dimanche et 268,5 dinars samedi, atteignant ainsi un niveau historique inédit. En comparaison, il y a un an, l'euro ne valait que 252 dinars, soit une hausse de près de 19 dinars en douze mois. La tendance reste donc fortement haussière, malgré quelques périodes d'accalmie observées au cours de l'été.

UNE ENVOLÉE DE L'EURO ET DU DOLLAR

Le dollar américain suit la même trajectoire, atteignant 234 dinars sur le marché noir, contre 233 dinars la veille. Sur le marché officiel, en revanche, les cours demeurent stables : 151,13 dinars pour un euro et 130,07 dinars pour un dollar, selon les cotations de la Banque d'Algérie. Ce fossé de plus de 120 dinars entre les deux marchés illustre la faiblesse persistante du dinar et le manque d'accès des particuliers et opérateurs économiques aux devises étrangères via les canaux légaux.

LES CAUSES D'UNE FLAMBÉE PERSISTANTE

Dans une déclaration à TSA, Brahim Guendouz, économiste et professeur à l'université de Tizi-Ouzou, a expliqué cette flambée, par plusieurs facteurs combinés : la forte demande en devises des voyageurs algériens, privés d'accès au change officiel, les importateurs de véhicules neufs ou d'occasion, qui achètent leurs devises sur le marché noir, les commerçants du "cabas", autorisés à importer jusqu'à 1,8 million de dinars de marchandises par voyage, deux fois par mois, les étudiants souhaitant poursuivre leurs études à l'étranger — près de 8 351 visas étudiants ont été délivrés par la France fin septembre. Enfin, les pratiques d'évasion fiscale et de fuite des capitaux vers l'étranger alimentent la demande de devises. « Le besoin en moyens de paiement extérieurs s'intensifie, et faute d'un accès régulé au marché officiel, les acteurs économiques se replient sur le marché informel », explique M. Guendouz.

UN DÉSÉQUILIBRE AGGRAVÉ PAR LES IMPORTATIONS

La reprise des importations, notamment de voitures d'occasion en provenance de Chine, accentue la pression sur la demande en devises. Selon Abdelhamid Boulaâm, directeur du port d'Alger, 30 000 véhicules ont été importés depuis le début de l'année 2025.

Face à cette demande croissante, l'offre se raréfie : les vendeurs de devises préfèrent attendre une nouvelle hausse, espérant un meilleur taux, ce qui accentue le déséquilibre du marché.

UN DINAR STRUCTURELLEMENT FAIBLE

Au-delà des fluctuations conjoncturelles, la situation reflète la faiblesse structurelle du dinar algérien, plombé par la dépendance aux hydrocarbures, la rareté de l'investissement productif et la rigidité du système bancaire.

Malgré des recettes pétrolières encore élevées, l'économie algérienne reste insuffisamment diversifiée pour soutenir sa monnaie. L'écart croissant entre le taux officiel et celui du marché noir témoigne d'un manque de confiance dans le dinar et d'une économie de plus en plus dollarisée et euroisée.

UNE HAUSSE QUI POURRAIT SE POURSUIVRE

Selon plusieurs cambistes interrogés, le seuil symbolique des 275 dinars pour un euro pourrait être atteint avant la fin de l'année si la tendance actuelle se maintient. L'euro, dopé par une forte demande et une offre limitée, continue de creuser l'écart avec un dinar qui peine à retrouver de la vigueur, malgré les promesses de réformes économiques.

Sid Ali

POURSUITE DES CRIMINELS DE GUERRE SIONISTES

Rassemblement de solidarité à Alger en soutien à la CPI

L'Ordre des avocats d'Alger a organisé, dimanche, un rassemblement de solidarité devant la Cour d'Alger, en défense de l'indépendance de la Cour pénale internationale (CPI) et en soutien au droit des victimes civiles palestiniennes du génocide ainsi qu'à la poursuite des criminels de guerre sionistes. Cette action vient en réponse à l'appel lancé par "L'Initiative de La Haye pour le Droit et la Justice", invitant les juristes et avocats du monde entier à participer à un mouvement mondial en faveur de la justice internationale et à soutenir l'indépendance de la CPI, tout en défendant les droits des victimes du génocide commis par l'occupant sioniste dans la bande de Gaza.

A cette occasion, l'avocat palestinien, Wassim El-Chenti, venu spécialement de son pays pour parti-

ciper à cette action, a déclaré que ce rassemblement vise "à soutenir la CPI et son indépendance, face aux pressions exercées par les partisans du génocide commis dans la bande de Gaza". Il a ajouté que cette mobilisation constitue également l'occasion de "réaffirmer l'importance de juger les criminels de guerre sionistes pour les actes de génocide et de déplacement commis dans la bande de Gaza au cours des deux dernières années". Dans ce contexte, il a exprimé sa gratitude envers l'Algérie, président, gouvernement et peuple, pour "ses efforts soutenus en faveur de la cause palestinienne dans les fora internationaux, notamment au Conseil de sécurité, et pour avoir porté la voix et les souffrances du peuple palestinien". Il a également salué le rôle de l'Ordre des avocats d'Alger dans la poursuite des criminels de guerre sio-

nistes à travers les plaintes déposées auprès de la CPI. De son côté, le secrétaire général de l'Ordre des avocats d'Alger, Allag Kamel, a indiqué que cette action vise à exprimer la solidarité totale avec le peuple palestinien et un soutien à la CPI dans sa mission de juger les criminels de guerre sionistes, rappelant que "l'Algérie a toujours été à l'avant-garde de la défense de la cause palestinienne". Les avocats ayant participé à ce rassemblement procéderont ultérieurement à la signature d'une pétition qui sera remise à la CPI, l'appelant à accélérer l'enquête sur les crimes sionistes commis à Gaza et à autoriser l'accès des enquêteurs du Bureau du procureur général de la CPI dans la bande dévastée de Gaza, avant la disparition des preuves.

R.N

TRANSPORT AÉRIEN

Lancement de deux nouvelles dessertes aériennes Illizi-Constantine

Deux nouvelles liaisons aériennes hebdomadaires viennent d'être lancées par le programme des dessertes à partir de l'aéroport "Tekhmalit Ibrahim Ghoulma" de la wilaya d'Illizi vers celle de Constantine, a indiqué, dimanche, l'administration aéroportuaire d'Illizi. Ces dessertes assurées, samedi et mercredi, par des appareils Boeing-737 relevant de la compagnie aérienne nationale Domestic-Airlines en fonction d'un programme régulier susceptible de renforcer le transport aérien et faciliter les déplacements des passagers vers les wilayas de l'Est du pays. L'on relève, à ce titre, que l'aéroport d'Illizi vient d'être doté de nouveaux équipements, dont le système d'atterrissage aux instruments (ILS) permettant un atterrissage sécurisé des appareils dans des conditions difficiles et de mauvaise visibilité, a indiqué le président de l'Assemblée populaire de la wilaya, Aneslam Agueyar. Ces mesures interviennent au titre des efforts des pouvoirs publics visant la promotion des prestations du transport aérien, la modernisation des infrastructures aériennes en vue d'assurer la continuité des vols et renforcer les liaisons entre la wilaya d'Illizi et les autres régions du pays.

MARCHÉS ASIATIQUES

Les Bourses de Tokyo et de Séoul enregistrent des records

Les Bourses de Tokyo et Séoul ont bondi lundi enregistrant des records et franchissant des seuils symboliques, dans des marchés tirés par Wall Street et dopés par la perspective d'un accord commercial entre Pékin et Washington. A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a franchi pour la toute première fois la barre des 50.000 points en début d'échanges. Il s'affiche en hausse d'environ 24% depuis le début de l'année. Vers 02H15 GMT, il grimpait de 2,11% à 50.344 points. L'indice élargi Topix gagnait lui 1,57% à 3.320 points. A la Bourse de Séoul, l'indice Kospi (+2,28%) a franchi les 4.000 points pour la première fois. Sydney avançait de 0,36%, Taipei de 1,81%, l'indice hongkongais Hang Seng de 0,98%.

Les marchés asiatiques emboîtent le pas à Wall Street, où les trois indices vedettes ont clôturé vendredi à des niveaux record. La Bourse new-yorkaise avait été traversée par un vent d'optimisme après l'annonce d'une inflation moins forte que prévue en septembre aux Etats-Unis, qui vient confirmer les attentes de baisses de taux de la banque centrale américaine (Fed). Mais l'Asie est aussi dopée, hier, par la perspective d'un accord commercial lors de la rencontre attendue jeudi entre le président américain Donald Trump et son homologue chinois Xi Jinping. Après des pourparlers à Kuala Lumpur ces derniers jours, le ministre américain des Finances, Scott Bessent, a annoncé dimanche que Pékin envisageait de retarder la mise en place de restrictions à l'exportation des minéraux rares et de reprendre l'achat de soja aux Etats-Unis, évitant ainsi une augmentation massive des droits de douane à son encontre. Les Etats-Unis et la Chine sont parvenus en Malaisie à un "consensus préliminaire" pour régler leurs différends commerciaux, a pour sa part indiqué l'un des principaux négociateurs chinois. L'or, valeur-refuge, cédait du terrain (-0,95%) à 4.073 dollars l'once. Le marché pétrolier était lui aussi encouragé par la probabilité d'un accord commercial entre les Etats-Unis et la Chine, premier pays importateur d'or noir. Vers 02H20 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord prenait 0,23% à 66,09 dollars, et celui de WTI nord-américain grimpait de 0,21% à 61,63 dollars.

R.E

FONCIER PUBLIC

Les nouvelles conditions d'attribution détaillées

Le PLF 2026 désigne l'Agence nationale du foncier urbain (ANFU) en tant qu'établissement habilité à octroyer les terrains relevant du domaine privé de l'Etat, destinés à la réalisation de projets de promotion immobilière à caractère commercial, après la réalisation du projet et l'obtention du certificat de conformité.



La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, dimanche, le Directeur général (DG) du Domaine national, Abderrahmane Kheddi, sur les dispositions relatives au domaine national prévues dans le projet de loi de finances (PLF) 2026, notamment celles visant à valoriser les ressources foncières publiques, à encourager l'investissement et à rationaliser l'exploitation du domaine foncier public, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Lors de cette séance, il a évoqué les nouvelles dispositions concernant le domaine national prévues dans le PLF 2026, notamment la création de redevances et de dispositions réglementaires relatives aux conditions d'octroi des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets, ainsi que les avantages liés à l'exploitation touristique des plages. Il a précisé que des redevances avaient été instituées moyennant l'octroi de conces-

sions pour l'utilisation des ressources en eau issues des nappes fossiles ou à renouvellement lent dont les recettes seront réparties entre le budget de l'Etat et l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH). Par ailleurs, le PLF prévoit l'affectation de 50% des recettes issues des concessions d'exploitation touristique des plages au budget de l'Etat, et 50% aux budgets des communes côtières concernées, chacune selon sa compétence territoriale, et ce "afin de garantir une répartition équitable des ressources et de valoriser le patrimoine de l'Etat", selon le communiqué.

Concernant l'attribution du foncier public, de nouvelles dispositions ont été introduites dans le PLF 2026, lesquelles désignent l'Agence nationale du foncier urbain (ANFU) en tant qu'établissement habilité à octroyer les terrains relevant du domaine privé de l'Etat, destinés à la réalisation de projets de promotion immobilière à caractère commercial, après la réalisation du projet et l'obtention du certificat de conformité.

Le PLF 2026 stipule également l'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat dans les micro-zones d'activités par le wali territorialement compétent, en fixant les modalités d'application par voie réglementaire, selon la même source. Dans ce contexte, M. Kheddi a souligné que ces mesures s'inscrivent dans le cadre de "l'amélioration de la gestion du domaine national, et de la valorisation des ressources foncières et économiques de l'Etat, en phase avec les transformations économiques actuelles, et la politique de l'Etat visant à stimuler l'investissement, et à rationaliser l'exploitation du foncier public". De son côté, le président de la commission a affirmé que la régularisation du foncier en suspens, notamment les terrains de propriété inconnue, figure parmi les priorités, indiquant que l'Algérie s'apprête à lancer de grands projets et que "l'assiette foncière, privée ou publique, constitue le véritable capital d'investissement".

Synthèse : S.A.K

TRAVAIL ET EMPLOI

La modernisation des activités du secteur recommandée

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a insisté, dimanche à l'occasion d'une séance de travail, sur la modernisation des activités du secteur et la numérisation des services, notamment ceux destinés au citoyen, a indiqué un communiqué du ministère. Il a souligné que ces réunions périodiques s'inscrivaient dans le cadre d'"une approche méthodique visant à suivre la mise en œuvre des principales activités et réalisations du secteur au profit des citoyens, et à examiner les questions urgentes nécessitant la conjugaison de tous les efforts, en vue d'apporter des solutions concrètes et efficaces, et assurer ainsi une meilleure coordination entre les structures du secteur", a précisé la même source.

Après avoir écouté des exposés présentés par les cadres du secteur sur le niveau d'exécution des différents programmes et mesures prises pour le traitement des dossiers relevant du ministère, le ministre a donné un ensemble d'instructions et d'orientations sur "la nécessité de considérer le service du citoyen comme une priorité absolue dans le programme de travail du secteur". Il a, en outre, mis l'accent sur "la nécessité de renforcer la coordination entre les différentes structures centrales et locales afin d'assurer une réponse immédiate aux préoccupations des citoyens", et "de suivre les activités des organismes sous tutelle, avec l'obligation pour tous les services de veiller à la qualité de l'accueil et à la prise en charge rapide et efficace des dossiers", outre

"la mise en place de mécanismes d'évaluation et de suivi régulier de la performance en vue de garantir l'efficacité du service public". M. Saihi a également insisté sur "la nécessité d'accélérer la numérisation de l'ensemble des services destinés au citoyen et la transition complète vers les services électroniques pour réduire les déplacements inutiles des citoyens, à travers l'élargissement des services à distance", appelant les cadres à "coordonner les efforts avec les autres secteurs ministériels pour l'interopérabilité des plateformes numériques et l'échange instantané des données". Par ailleurs, le ministre a mis en exergue la nécessité d'un "suivi rigoureux du traitement des dossiers des demandeurs d'emploi, tout en veillant à l'accélération des

procédures et au renforcement de la médiation entre les jeunes et les entreprises économiques". Il a, à ce titre, appelé les cadres à "intensifier les rencontres de terrain et de proximité avec les entreprises économiques, afin d'identifier les offres d'emploi disponibles et de permettre aux jeunes d'accéder à des postes adaptés à leurs qualifications et domaines, en vue de renforcer la dynamique économique du pays". Il a, en outre, émis des instructions portant sur "l'élaboration d'un programme d'action à court et moyen terme", axé sur "l'amélioration de la qualité du service public, la généralisation de la numérisation, la prise en charge efficace des citoyens, et la garantie de leurs droits légitimes dans le cadre de la législation et de la réglementation en vigueur".

R.E



RELIZANE

1.064 places de formation attribuées aux bénéficiaires de l'allocation chômage



Au total, 1.064 places de formation ont été attribuées aux jeunes bénéficiaires de l'allocation chômage dans la wilaya de Relizane, au titre de la session de formation d'octobre 2025, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya. Le chargé de communication de la direction, Ahmed Moulefi, a indiqué à l'APS que ces places sont destinées à ceux qui n'ont pas obtenu un niveau d'études. Ils bénéficieront de formations de courte durée de trois à six mois dans des centres de formation professionnelle pour obtenir un certificat de qualification initiale. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire

ministérielle conjointe publiée le 15 septembre entre les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, qui définit les mécanismes de formation des bénéficiaires de l'allocation chômage et leur permet d'acquérir des compétences pour intégrer le marché du travail, a-t-on expliqué.

Ces places sont réparties entre 18 établissements de formation dans 17 spécialités et différents types de formation, selon le même responsable, qui a indiqué qu'elles sont orientées vers plusieurs filières adaptées à leurs qualifications et aux besoins du marché local, telles que l'agriculture (205 places), le bâtiment et les travaux publics (175 places), le textile et l'ha-

billement (165 places), et le reste vers des spécialités liées aux métiers des services, à l'industrie traditionnelle, au bois, à l'ameublement, à l'électricité, à l'énergie, entre autres. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Relizane a alloué 4.666 places pour la session d'octobre, lancée récemment, réparties entre 26 spécialités regroupées dans 11 filières professionnelles.

Le secteur de la wilaya recense 25 établissements de formation d'une capacité estimée à 6.200 places pédagogiques, dont trois instituts spécialisés et un centre régional pour les personnes aux besoins spécifiques, selon la direction du secteur.

MÉDÉA

Convention pour former des personnes aux besoins spécifiques

Une convention de partenariat a été signée, dimanche, entre la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de Médéa, afin d'assurer l'apprentissage et la formation des personnes aux besoins spécifiques et des femmes au foyer, a-t-on appris auprès de la DASS. Selon les termes de cette convention, la direction de la formation et de l'enseignement professionnels s'engage à assurer la formation et la qualification des personnes aux besoins spécifiques, des enfants et des adolescents en difficulté sociale, des femmes au foyer et des femmes issues de milieux ruraux, a fait savoir le directeur de l'action sociale et de la solidarité, Mohamed Lamine Rehaïlia. Cette formation et cet apprentissage, prodigués à ces catégories de la société, s'inscrivent dans le cadre de la protection et de la promotion de la famille, de la femme et des personnes aux besoins spécifiques, a-t-il indiqué.

Le programme de formation se déroulera, selon M. Rehaïlia, au sein des structures du secteur de l'action sociale pour les personnes aux besoins spécifiques et les enfants en détresse, tandis que les stages et l'apprentissage au bénéfice des femmes au foyer et des femmes issues des milieux ruraux se feront au niveau des établissements de la formation professionnelle, a ajouté ce responsable. Il a précisé que la formation serait de courte durée et répondrait à la demande exprimée du secteur de l'action sociale. Elle couvrira des domaines variés, tels que les métiers manuels, le jardinage ainsi que la transformation de produits laitiers et agricoles.

MÉDÉA

Un plan de propreté urbaine bientôt mis en œuvre

Un plan d'action de propreté urbaine sera bientôt mis en œuvre au niveau des principales agglomérations urbaines de Médéa, afin de préserver le cadre de vie des habitants et de lutter contre les différentes formes d'insalubrité pouvant impacter leur santé, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya. Ce plan d'action, qui vient en appui aux campagnes de nettoyage hebdomadaires, permettra de freiner la dégradation de l'environnement et d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces villes, a-t-on indiqué.

Pour garantir la réussite de ce plan, plusieurs équipes d'intervention composées d'agents d'organismes publics, de directions techniques et d'agents communaux seront déployées sur le terrain, a précisé la même source, ajoutant que la participation d'associations écologiques, de scouts et de bénévoles issus de comités de quartier est également prévue.

Un recensement des déchets sauvages et autres points de dépôt de déchets et de gravats de tout genre sera mené au préalable par les services communaux afin d'élaborer un programme d'intervention facilitant la collecte et l'élimination de ces points noirs recensés à travers ces agglomérations urbaines, a-t-on fait observer.

Lors d'une réunion consacrée à ce sujet, ce lundi, le wali, Djillali Doumi, a donné instruction aux élus locaux ainsi qu'aux responsables de la direction de l'environnement, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac), de l'Office national de l'assainissement (ONA) et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de réactualiser les plans d'organisation de la collecte des ordures ménagères, et de mobiliser les moyens humains et logistiques dont ils disposent pour mettre en œuvre ce plan, ont expliqué ces mêmes services.

La direction locale de l'environnement a été chargée de coordonner le travail des différents intervenants et d'assurer un suivi régulier et permanent des actions qui seront menées sur le terrain, a-t-on souligné.

EL-OUED

Quelque 3.700 ha destinés à la culture de tomates de plein champ

La culture de la tomate en plein champ a touché une superficie de 3.700 hectares (ha) dans la wilaya d'El Oued, pour la saison agricole 2025-2026, en hausse de 3% par rapport à la saison agricole précédente, a-t-on appris mardi auprès de la Chambre locale de l'Agriculture.

L'engouement des agriculteurs pour la culture de la tomate de plein champ, dont la campagne de semis s'est achevée à la fin du mois de septembre dernier, s'explique par les résultats "probants" réalisée la saison écoulée en matière de culture de tomate, un produit de consommation très demandée sur les marchés nationaux, a affirmé le président de la Chambre de l'Agriculture, Djelloul Othmani.

Pour l'actuelle saison, les prévisions de production tournent autour de plus de 2,6 millions de quintaux de tomates de plein champ, soit une augmentation de 5% par rapport à la saison écoulée, a-t-il ajouté. Plusieurs communes de la wilaya se distinguent dans la production de tomate de plein champ, notamment celles de Hassi-Khelifa, Débila, El-Magrane, Trifaoui et Reguiba, qui renferment des terres à fort potentiel agricole.

Dans la wilaya d'El Oued, la saison de culture de ce type de tomate s'étend du début août à la fin de septembre, tandis que la période de récolte s'étale de décembre à février, selon la Chambre de l'Agriculture.

BENI-ABBES

Raccordement de lotissements sociaux aux réseaux d'AEP et d'assainissement



Un projet de raccordement de deux importants lotissements sociaux, comprenant un total de 1.600 lots à bâtir, aux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et de l'assainissement est en cours de réalisation aux chefs-lieux des communes de Beni-Abbes et Tamtert, a-t-on appris, dimanche, des services de la wilaya.

Ce projet prévoit, dans une première phase, le raccordement des sites de quelque 1.100 lots sociaux dans la commune de Beni-Abbes et 50 autres lots à bâtir dans la commune de Tamtert, avec un financement de plus 190 millions de DA alloué à la wilaya dans le cadre d'un

programme public de prise en charge des travaux des VRD (voirie et réseaux divers) des lotissements sociaux créés dans le cadre d'une mesure préconisée par l'Etat pour renforcer l'offre foncière publique dans les wilayas du Sud et des Hauts plateaux, a-t-on précisé.

Les travaux de la première phase du projet, en cours de réalisation, permettront aux bénéficiaires des lotissements sociaux l'accès aux réseaux d'AEP et d'assainissement et répondre ainsi à leurs préoccupations en la matière, a-t-on ajouté.

La deuxième phase des travaux concernera la réalisation de réseaux d'AEP au niveau des sites des 1.511

lots sociaux, ainsi que les travaux d'assainissement à travers les sites de 442 lots à bâtir répartis à travers plusieurs collectivités de la wilaya, a-t-on fait savoir.

Une fois ces travaux achevés, dont la réception est prévue en 2026, les opérations de bitumage des voies de circulation à l'intérieur de l'ensemble des sites abritant ces lotissements sociaux seront lancées. Elles seront suivies par la mise en place des réseaux d'éclairage public, et ce, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des habitants de la région, a-t-on souligné.

MASCARA

La plaine de Sig bénéficie de 5,5 millions de mètres cubes d'eau destinés à l'irrigation

Le périmètre irrigué de la plaine de Sig, dans la commune éponyme (wilaya de Mascara), a récemment bénéficié d'un volume de 5,5 millions de mètres cubes d'eau destinés à l'irrigation des terres agricoles, a-t-on appris auprès de la direction de l'Hydraulique. Ce quota d'eau a été réservé, récemment, par le ministère de l'Hydraulique pour irriguer plus

de 5.000 hectares de terres plantées d'oliviers, à partir du barrage de la commune de Chorfa, dans le cadre de la campagne d'irrigation spécifique à ce périmètre. Cette opération d'irrigation de la plaine a été accompagnée de sorties de sensibilisation sur le terrain, au niveau d'exploitations agricoles situées dans la même zone, au cours desquelles des ex-

plications ont été fournies sur la manière d'utiliser les équipements modernes d'irrigation afin d'économiser l'eau, a ajouté la même source. Il est à noter que le comité local de gestion des périmètres irrigués de la wilaya avait, auparavant, tenu une réunion en présence de représentants des agriculteurs de la plaine de Sig, au cours de laquelle les besoins de

ces derniers en eau d'irrigation pour la couverture des surfaces plantées d'oliviers ont été évalués. Par ailleurs, le périmètre irrigué de la plaine de Sig avait déjà bénéficié, lors de la campagne d'irrigation hivernale (du 25 février au 1er avril derniers), d'un volume de 5,5 millions de mètres cubes d'eau provenant du barrage de Chorfa.

BECHAR

Ouverture d'un laboratoire d'anatomie et de cytologie pathologiques

Un laboratoire d'anatomie et cytologie pathologiques (ACP, ou anapath) a été ouvert à Bechar, dans le cadre du dispositif de création de micro-entreprises mis en place par l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) au profit des jeunes porteurs de projets innovants dans la région, a-t-on appris, dimanche, auprès de cette instance. Ce laboratoire, doté d'équipements ultramodernes et qui vient renforcer le réseau local des laboratoires d'analyses médicales, est une unité médicale spécialisée dans

l'analyse de tissus et de cellules pour diagnostiquer différentes maladies, selon le docteur Ilhem Belhadj, créatrice de cette micro-entreprise médicale. "Depuis le début, notre agence s'est engagée activement à soutenir et à accompagner chaque étape de la création de ce laboratoire médical spécialisé", a indiqué le responsable local de la NESDA, Ahmed Mahmoud Seddiki, ajoutant que "ce projet s'inscrit parfaitement dans nos objectifs visant le développement de micro-entreprises dédiées à la production de biens et de services à

FOOT/ALLEMAGNE**Leverkusen s'impose 2 à 0 sur sa pelouse contre Fribourg**

Le Bayer Leverkusen s'est imposé sur sa pelouse contre Fribourg 2 à 0 dimanche lors de la huitième journée du championnat d'Allemagne, signant un quatrième succès consécutif en Bundesliga qui permet au champion 2024 de s'accrocher au peloton derrière le Bayern. Avec 17 points, Leverkusen compte toujours sept points de retard sur le leader munichois, mais reste au contact du groupe de poursuivants du Bayern à la quatrième place, avec deux points de retard sur le RB Leipzig (2e avec 19 points) et deux de plus que Stuttgart (5e avec 15 points) qui reçoit Mayence en clôture de la journée (17h30). Cinq jours après la lourde défaite contre le Paris SG en Ligue des champions (7-2), les hommes de Kasper Hjulmand ont ouvert le score à la 22e minute, sur un enchaînement rapide entre Ernest Poku et Aleix Garcia, le Néerlandais inscrivant son troisième but de la saison avec Leverkusen. En seconde période, sur un corner joué en deux temps par Aleix Garcia et Alejandro Grimaldo, Edmond Tapsoba a doublé la mise de la tête (52e) pour le Werkself (le onze de l'usine, surnom de l'équipe du club fondé en 1904 par le chimiste Bayer). La semaine prochaine, les coéquipiers de Grimaldo se déplacent à Munich, pour y défier le Bayern qui n'a connu que la victoire cette saison (13, dont 8 en Bundesliga).

FOOT/ANGLETERRE**Tottenham bat Everton 3-0**

Tottenham et son capitaine Micky van de Ven, auteur d'un doublé, ont infligé une première défaite à Everton (3-0) dans son nouveau stade, le Hill Dickinson Stadium, dimanche en clôture de la 9e journée de Premier League. La victoire porte les Spurs sur le podium (3es, 17 points), entre deux autres surprises du début de saison, Bournemouth (2e, 18 pts) et Sunderland (3e, 17 pts). Arsenal domine le classement avec 22 points. Si l'avant-centre français Randal Kolo Muani n'a pas brillé pour sa première titularisation avec Tottenham, le défenseur central Van de Ven a pris les choses en main avec deux buts de la tête sur corner (19e, 45e+6). Richarlison, entré à la place de Kolo Muani, a servi parfaitement Pape Matar Sarr pour le dernier but (89e, 3-0), également inscrit de la tête. Everton a cru marquer par Jack O'Brien (24e), mais la VAR a détecté une position de hors-jeu de Jack Grealish et d'Iliman Ndiaye, deux attaquants qui étaient venus prendre Guglielmo Vicario en sandwich. Le gardien des Spurs a aussi réalisé une superbe manchette du bras gauche pour repousser un retourné acrobatique de Beto (54e). Quatorzième avec onze points, Everton est suivi de près par Leeds (15e, 11 pts) et Burnley (16e, 10 pts).

R.S

LIGUE 1**Lyon arrache la victoire contre Strasbourg mais perd Fofana**

Un but du jeune Portugais Afonso Moreira a permis à Lyon d'arracher la victoire sur Strasbourg dans le temps additionnel (2-1) dimanche en clôture de la 9e journée de Ligue 1, un succès assombri par la sortie sur blessure de l'international belge de l'OL Malick Fofana. Celui-ci a été victime d'un vilain tacle par derrière d'Ismaël Doukouré, exclu après visionnage de la vidéo-assistance par l'arbitre Eric Wattellier qui venait de siffler une faute sur Corentin Tolisso (67e). Fofana et Doukouré avaient poursuivi l'action alors que le jeu était arrêté. L'attaquant belge est sorti sur une civière et pourrait manquer les déplacements mercredi et samedi sur les terrains du Paris FC et de Brest en espérant qu'il ne soit pas indisponible sur une trop longue durée alors que l'Olympique lyonnais a un calendrier très chargé lors des deux prochaines semaines.

Moreira (20 ans), entré en jeu à la place de Fofana avait déjà marqué en toute fin de match, le 23 octobre, contre le FC Bâle en Ligue Europa. Il a donné l'avantage à l'OL dans le temps additionnel d'un tir du droit se logeant dans la lucarne (90+1) pour son premier but en Ligue 1. Avec cette victoire, l'Olympique lyonnais passe devant Strasbourg au classement et remonte à la 4e place à égalité de points avec Marseille (3e, 18 pts) et devance le Racing qui descend au 7e rang (16 pts). Strasbourg, qui a globalement eu la possession du ballon (52%) mais sans être vraiment dangereux, a ouvert la marque assez logiquement par l'Argentin Joaquín Panichelli qui a repris de la tête un centre délivré de l'aile droite par Guéla Doué (25). C'est la huitième réalisation en neuf matches pour le meilleur buteur du

championnat.

Tolisso manque un penalty

C'était la première, et finalement unique, occasion sérieuse pour les Strasbourgeois qui n'ont cadré que deux fois contre trois pour les Lyonnais dans un match au cours duquel les occasions franches ont été rares. Lyon a rapidement égalisé sur un but inscrit contre son camp par Doukouré sous la pression de Fofana qui avait reçu une passe de Tyler Morton à la suite d'une interception de Corentin Tolisso (1-1, 31). Ce dernier a pu longtemps regretter d'avoir manqué ensuite un penalty accordé après visionnage de la VAR confirmée par l'arbitre à l'écran, pour une faute commise sur lui-même par Valentin Barco et repoussé par le gardien Mike Penders (38e).

Globalement, Lyon a manqué d'efficacité en première période sur ses rares opportunités. Titularisé au poste d'avant-centre à la place de Martin Satriano, Pavel Sulc a manqué son duel avec Penders (13e) alors qu'une tentative de Fofana était détournée en corner (44e). En seconde période, la rencontre s'est nettement tendue avec des contacts de plus en plus rudes et encore plus après la sortie de Fofana. En supériorité numérique, l'OL a une nouvelle fois affiché ses difficultés dans la phase de décision, surtout privé de son meilleur atout offensif, et ne s'est pas créé d'occasions face à une formation strasbourgeoise restant bien organisée et ne laissant que peu d'espaces. Jusqu'au but libérateur d'Afonso Moreira qui a inscrit cette semaine ses deux premiers buts avec Lyon où il est arrivé cet été du Sporting Lisbonne.

AFP

ESPAGNE**Le Real Madrid s'adjuge le premier Clásico de la saison**

Porté par un Mbappé encore décisif mais qui a manqué un penalty, le Real Madrid s'est imposé face au FC Barcelone (2-1) lors du premier Clásico de la saison, ce dimanche 26 octobre. Après un but sublime refusé de peu pour un hors-jeu, le Français a ouvert le score avant que Bellingham ne double la mise en fin de première période. Fermin López a réduit l'écart pour les Blaugranas sur une erreur de relance. Les Madrilènes prennent cinq points d'avance sur le Barça et confortent leur place de leaders de la Liga. Le Real tient sa première revanche de la saison. Après avoir subi quatre défaites en autant de Clásicos disputés l'année dernière, les Merengues ont retrouvé le chemin de la victoire face au Barça dans leur antre du Bernabéu en remportant une 9e victoire en dix matches dans le championnat espagnol. Les hostilités ont été lancées dès la première minute de jeu suite à une erreur de relance de Huijsen, permettant à Rashford de tenter sa chance sans succès. Lancé en contre-attaque dans la foulée, Vinicius s'est effondré dans la surface catalane suite à un retour défensif raté de Lamine Yamal (2e). Après avoir d'abord désigné le point de penalty, l'arbitre s'est ensuite déjugé grâce à la VAR. En retrait depuis le coup d'envoi, Yamal s'est procuré son premier tir du match, trop enroulé pour inquiéter Courtois (9e). Homme indispensable du Real Madrid depuis

le début de la saison, Mbappé (15 buts, deux passes décisives) a profité d'une remise hasardeuse de Fermin López pour placer une volée puissante dans les filets de Szczesny (12e). Mais une nouvelle fois, la VAR est venue soulager les Blaugranas en raison d'un hors-jeu de l'attaquant français. Un répit de courte durée, puisque le capitaine des Bleus a finalement ouvert le score d'une frappe croisée avant la demi-heure de jeu (22e, 1-0). Incapable de se montrer dangereux, le Barça a été sauvé par Szczesny coup sur coup : d'abord sur un tir en angle fermé de Mbappé (29e), puis sur un ballon au-dessus de la défense repris par Huijsen au second poteau (30e). Ferran Torres a tenté sa chance avec un premier tir cadré pour la formation catalane, trop tendre pour tromper Courtois (34e). Malgré la domination madrilène, les Barcelonais ont refait surface après un cafoillage de Güler, laissant Rashford centrer en retrait pour Fermin López qui a conclu plein axe (38e, 1-1). Mais intenable pour ce premier Clásico, les Madrilènes sont repassés devant grâce à une remise de la tête de Militão pour Bellingham, laissé seul devant le but (43e, 2-1).

Szczesny évite la correction pour le Barça

Menés seulement d'un but à la mi-temps, les Catalans ont failli perdre complètement le fil du match après la main malheureuse d'Eric

García dans la surface (49e). Solide dans sa cage, Szczesny a confirmé sa belle performance en repoussant le penalty de Mbappé (52e). Fermin López s'est lui encore illustré avec une chevauchée de 50 mètres conclue par une frappe facilement captée par Courtois (53e). Peu en réussite, Lamine Yamal a tenté une nouvelle fois d'apporter du danger mais sa frappe a filé bien au-dessus de la barre de Courtois (64e). Bellingham a ensuite cru marquer le troisième but madrilène, mais son tir ajusté dans le petit filet a été refusé pour un hors-jeu au départ de Mbappé (68e). Mbappé a lui aussi obtenu une nouvelle chance de s'offrir un doublé, mais il a été bien contenu par Cubarsí dans la profondeur (80e). Dans les dernières minutes, Yamal a parfaitement servi Koundé dans la surface, mais le défenseur français a manqué son contrôle de la poitrine devant le portier belge (89e). Signe d'un Barça dépassé et qui aurait pu subir une défaite bien plus lourde sans la performance de Szczesny, Pedri a écopé d'un carton rouge en toute fin de temps additionnel après une faute grossière sur Tchouaméni (90e+10). Avec cette victoire convaincante pour le premier choc face à son rival barcelonais cette saison, le Real Madrid s'envole en tête de la Liga (27 points) avec cinq unités d'avance sur le champion en titre.

R.S

FOOT / COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF

Les quatre représentants algériens valident leur billet pour la phase de poules

Les quatre clubs algériens de football, engagés dans les différentes compétitions africaines interclubs de la saison 2025-2026 (le MCA et la JSK en Ligue des champions, le CRB et l'USMA en Coupe de la Confédération) ont validé leur billet pour la phase de poules, à l'issue des matchs du deuxième tour préliminaire retour disputés durant le week-end.

En Ligue des champions d'Afrique, la JS Kabylie a composé son ticket pour la phase de poules en s'imposant face aux Tunisiens de l'US Monastir 2-1, samedi soir au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou. Faciles vainqueurs au match aller en Tunisie sur le score de 3 à 0, les "Canaris", portés par un public des grands jours, a bissé ce succès à domicile grâce à Akhrib qui a signé un doublé (8e et 90e+3).

Cette qualification aux poules ne constitue nullement une surprise pour le vice-champion d'Algérie, habitué, dans le passé, à disputer les premiers rôles dans cette prestigieuse compétition africaine et dont l'objectif pour la direction est de "continuer à progresser et chercher à s'améliorer à chaque match", selon son entraîneur allemand, Josef Zinnbauer.

Les "Canaris" ont donc réussi leur premier objectif, à savoir assurer un retour remarqué dans la phase de poules, trois ans après leur dernière apparition à ce niveau, en espérant briller au prochain tour et aller le plus loin possible.

Le MC Alger, l'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, a lui aussi validé son ticket pour la phase de poules, après le match nul (0-0) concédé dimanche au stade Ali-Ammar dit "Ali-La Pointe" à Douéra face aux Camerounais de Colombe Sportive.

Les Mouloudéens ont éprouvé d'énormes difficultés pour arriver à bout d'un adversaire très agressif et parfois provocateur, ce qui a compliqué la tâche des capés de l'entraîneur sud-africain Rhulani Mokwena, lesquels ont tout de même réussi à préserver le nul (1-1) ramené du Cameroun, grâce au but du défenseur Ghezala. Avec cette qualification, le Mouloudia va jouer, pour la deuxième fois de rang, la phase de poules. Il



avait atteint les quarts de finale la saison dernière. En Coupe de la Confédération, l'USM Alger a renversé la vapeur après sa défaite à l'aller 1-0, en battant les Ivoiriens de l'Académie Amadou-Diallo (3-0), samedi au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, dominant totalement les débats avec un pressing constant tout au long de la partie, au grand bonheur des supporters usmistes qui attendaient ce "réveil" de leur club depuis plusieurs journées. L'USMA, vainqueur de l'édition 2023, va prendre part à la phase de poules de la Coupe de la Confédération pour la quatrième fois de rang.

Le CR Belouizdad, deuxième représentant algérien en Coupe de la Confédération, a également validé son ticket pour la phase de

groupes, en battant les Guinéens de Hafid Conakry 2-0, grâce à Meziane et Boussouar, vendredi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki. Lors de la première manche, disputée au stade de Thiès (Sénégal), les deux équipes se sont neutralisées 1-1.

Le Chabab devra profiter de cette victoire pour retrouver la confiance qui lui fait défaut depuis le début de la saison, lui qui restait sur six matches sans la moindre victoire. Les quatre représentants algériens seront fixés sur leurs prochains adversaires le 3 novembre à Johannesburg, à l'occasion du tirage au sort de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, saison 2025-2026.

R.S

FOOT/CAN FÉMININE 2026 (QUALIF.2E ET DERNIER TOUR-RETOUR) CAMEROUN-ALGÉRIE

Les Vertes visent la qualification à Douala

L'équipe nationale féminine de football affrontera son homologue camerounaise aujourd'hui au stade de la Réunification de Douala (15h30), dans le cadre du match retour du 2e tour qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, avec l'ambition de valider son billet pour la phase finale après sa victoire 2-1 à l'aller, jeudi à Oran.

Les Algériennes, qui avaient signé leur premier succès historique face aux Lionnes indomptables, étaient imposées grâce à deux superbes réalisations sur coup franc direct signées Karouchi et Dafeur.

Les Camerounaises avaient réduit le score malgré une infériorité numérique après l'expulsion d'une défenseuse. Conscientes de la difficulté de la tâche au Cameroun, les joueuses de Farid Benstiti aborderont cette manche retour avec

prudence et détermination. "Nous avons battu l'équipe camerounaise pour la première fois. Les joueuses ont réalisé une excellente prestation et inscrit deux buts sur balles arrêtées. Le match retour sera difficile, mais elles sont conscientes de leur responsabilité. Nous donnerons tout pour obtenir la qualification depuis le Cameroun", a déclaré le sélectionneur national.

Pour le coach des Vertes, la clé du succès résidera dans la rigueur et la solidarité du groupe. "Nous savons que le match sera encore plus exigeant. Nous devons bien défendre, rester organisées et essayer de marquer au moins un but tout en évitant d'en concéder", a-t-il dit. De son côté, le sélectionneur du Cameroun, Jean-Baptiste Bissack croit toujours aux chances de qualification de ses joueuses :

"Nous avons affronté une bonne équipe, bien organisée. Le match retour sera différent, difficile pour les deux équipes, mais nous serons prêts pour décrocher la qualification."

Les Algériennes se sont qualifiées pour le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN-2026, en dominant en février dernier le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0. Lors de la précédente édition de la CAN-2024, l'Algérie qui signait son retour à cette compétition, après avoir été absente deux fois de rang, a atteint les quarts de finale pour la première fois de son histoire, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

La phase finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril 2026.

R.S

FOOT / LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE-2025

Deux arbitres algériennes retenues pour un stage au Caire

Deux arbitres algériennes ont été sélectionnées pour un stage de préparation en vue de la phase finale de la Ligue des champions féminine, prévue du 8 au 21 novembre 2025 au Caire, selon la liste dévoilée par la Confédération africaine de football (CAF). Les deux arbitres algériennes sont Ghada Mehat (directrice de jeu) et Asma Fériel (arbitre

assistante), qui prendront part à un stage programmé entre le 3 et 7 novembre prochain au Caire (Egypte), selon l'instance dirigeante du football africain. Au total, la commission des arbitres de l'instance africaine a retenu 16 directrices de jeu, 16 arbitres assistantes et 10 arbitres pour la VAR. Elles seront encadrées lors de ce stage de préparation, par

cinq instructeurs et un staff de la CAF composé de cinq membres. Huit équipes participeront à l'édition 2025 de la Ligue des champions féminine, réparties en deux groupes de quatre équipes. Conformément au règlement de la compétition, le club du pays hôte (FC Masar) et le champion en titre (TP Mazembe) seront désignés têtes de série et mèneront respecti-

vement les Groupes A et B. Pour rappel, la formation algérienne Afak Relizane n'a pas réussi à composer son billet pour la phase finale de la Ligue des champions après avoir terminé à la troisième place lors du tournoi de l'UNAF, qui s'est déroulé à Sousse (Tunisie) du 2 au 8 septembre 2025.

R.S

FOOT / LIGUE 2

AMATEUR

(CENTRE-EST)

La JSD Jijel se sépare de son entraîneur Ousmane

La direction du club de la JSD Jijel a décidé de se séparer à l'amiable de l'entraîneur principal Abderrahmane Ousmane, lequel sera remplacé durant la semaine en cours par son adjoint Fayçal Laârabî, a annoncé lundi le club évoluant en Championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est. "La direction de la JSD Jijel annonce sa séparation à l'amiable avec l'entraîneur principal Abderrahmane Ousmane", indique un communiqué publié par le club sur ses réseaux sociaux. "L'entraîneur adjoint Fayçal Laârabî dirigera les séances d'entraînement de l'équipe tout au long de cette semaine et préparera le match face au CA Batna, prévu vendredi prochain au stade du martyr Rouibah Hocine", a ajouté la même source. La direction du club a tenu à exprimer ses remerciements sincères à l'entraîneur pour le travail accompli durant son passage à Jijel, tout en lui souhaitant plein succès pour la suite de sa carrière.

La JSD Jijel s'était inclinée (1-2) face au MO Béjaïa, samedi dernier, lors de la 7e journée du championnat de Ligue 2 amateur. A la suite de cette défaite, l'équipe a reculé à la 5e place avec 12 points, à cinq longueurs du leader l'US Biskra (17 pts) et à quatre points des poursuivants directs. Pour la 8e journée, prévue le vendredi 31 octobre, "Namra" recevra le CA Batna (2e, 16 pts), dans une affiche alléchante et difficile pour les deux équipes.

R.S

HAND/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-2026

La sélection nationale entame un stage à Alger

La sélection algérienne de handball (Messieurs) a entamé hier lundi un stage de préparation à Alger, dans le cadre de sa préparation au championnat d'Afrique, prévu du 21 au 31 janvier 2026 au Rwanda, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). Pour ce stage qui s'étalera jusqu'au 2 novembre, le nouveau staff technique national, composé des entraîneurs Salah Bouche-kriou, Redaoune Aouachria, Sofiane Elimmam et Abdelghani Loukil, a fait appel à 21 joueurs dont ceux évoluant à l'étranger, précise la même source.

Liste des joueurs convoqués Ayoub abdi, Rayane Arous, Youcef Atek, Messaoud Berkous, Nidhal Eddine Badiia, Lyes Yanis Bouadjaja, Azizi Bouhal, Mounir Chahri, Hichem Daoud, Abdelouhab Jomati, Khelifa Ghodhane, Adel Roustoum Krida, Ayoub Hamdi, Ahmed Anis Mehdi, Racim Medahi Rabah, Redouane Saker, Mohamed-Islam Seghiri, Yahia Zemmouchi, Abdeljalil Zenadi, Naim Zohir.

R.S

LIBAN

Trois martyrs dans des frappes de l'armée sioniste

Trois personnes sont tombées en martyres dimanche dans des frappes de l'armée d'occupation sioniste au Liban, ont indiqué les autorités libanaises. Depuis jeudi, 11 personnes sont tombées en martyres dans les raids aériens de l'armée d'occupation sioniste au Liban, malgré un cessez-le-feu entré en vigueur fin novembre 2024. "Une frappe (sioniste) sur un véhicule a fait un martyr à Naqoura (sud)", a indiqué le ministère libanais de la Santé dans un communiqué avant de faire état d'un autre martyr dans une frappe dans la région de Baalbek (nord-est). Plus tard dans la journée, le ministère a annoncé une nouvelle frappe sioniste dans la région de Baalbek, qui a coûté la vie à une autre personne. Samedi, les autorités ont fait état de deux martyrs dans des frappes sionistes dans le sud du Liban, qui s'ajoutaient aux deux martyrs de vendredi et aux quatre de jeudi pour un bilan de dix martyrs ces derniers jours. Malgré un cessez-le-feu qui a mis fin en novembre 2024 à l'agression sioniste menée contre le Liban, l'occupant sioniste continue de mener des frappes régulières dans ce pays. L'entité sioniste continue en outre d'occuper cinq points dans le sud du territoire libanais, alors que l'accord de cessez-le-feu prévoit son retrait de l'ensemble du territoire libanais.

NORD-OUEST DU PAKISTAN

5 soldats et 25 terroristes tués lors d'opérations distinctes

Cinq soldats et 25 terroristes ont été tués lors de deux engagements militaires distincts dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest du Pakistan, a annoncé l'armée dimanche. Selon un communiqué de l'Inter-Services Public Relations (ISPR), la branche médias de l'armée pakistanaise, "le personnel des forces de sécurité a affronté avec efficacité des terroristes (...) dans les districts du Nord-Waziristan et de Kurram de la province". Dans le Nord-Waziristan, 15 terroristes, dont 4 kamikazes, ont été tués, a indiqué l'ISPR. Dans le même temps, a précisé le communiqué, 10 autres terroristes qui étaient en train de s'infiltrer ont été tués dans la région de Ghaki du district de Kurram. En outre, une grande quantité d'armes, de munitions et d'explosifs a été récupérée.

ARGENTINE

Le parti du président Milei remporte les législatives de mi-mandat

Le parti du président argentin Javier Milei a largement remporté les élections législatives de mi-mandat dimanche, avec un peu plus de 40% des votes au niveau national, selon des résultats officiels partiels à 90% du décompte. Le parti miléiste La Libertad Avanza recueille 40,84% au niveau national, selon ces résultats partiels annoncés par le chef du cabinet des ministres Guillermo Francos. Il devance Fuerza Patria, bloc représentant une grande partie de l'opposition péroniste (centre gauche), à 24,50%. A la faveur de ce résultat, le président est maintenant assuré de renforcer sa base parle-



mentaire (jusqu'ici 15% des députés, 10% des sénateurs). Il pourra ainsi ac-

croître sa capacité à réformer et déréguler, sur ses deux ans restants de prési-

dence, une économie fragile et en pleine turbulences financières.

EXERCICES MILITAIRES AMÉRICAINS À TRINITÉ-ET-TOBAGO

Le Venezuela dit avoir «capturé» des «mercenaires» liés à la CIA

Le Venezuela a estimé dimanche 26 octobre dans un communiqué que la visite du navire de guerre améri-

cain USS Gravelly à Trinité-et-Tobago et les exercices militaires prévus dans le petit archipel caribéen sont « une provocation », tout en annonçant l'arrestation de mercenaires qu'il dit liés à la CIA. « Le Venezuela dénonce une provocation militaire

de Trinité-et-Tobago en coordination avec la CIA pour provoquer une guerre dans les Caraïbes » selon le texte du gouvernement qui assure avoir « capturé un groupe de mercenaires avec des informations directes de l'agence de renseignement américaine, la CIA ».

La venue de l'USS Gravelly, ainsi qu'une unité de marines, pour des exercices avec l'armée trinitadienne, avait été annoncée jeudi alors que le président américain Donald Trump accentue sa pression sur son homologue vénézuélien Nicolas Maduro.

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

La CÉI poursuit le dépouillement par département

La Côte d'Ivoire reste dans l'attente des résultats de l'élection présidentielle, au lendemain du scrutin. Alors que la Commission électorale indépendante a commencé dimanche 26 octobre à égrener les résultats du premier tour de la présidentielle de samedi, les résultats complets devraient être proclamés lundi 27 octobre. L'organe poursuit la publication département par département et laisse entrevoir la tendance entre les cinq candidats en lice : le président sortant Alassane Ouattara, Jean-Louis Billon, Simone Ehiwet, Henriette Lagou et Ahou Don Mello. Devant un nuage de caméras, le porte-parole de la Commission électorale indépendante (CÉI) a égrené les résultats de plusieurs départements. Ces résultats partiels ont été retransmis jusque très



tard dans la nuit, sur la RTI, la chaîne officielle. Ils donnent Alassane Ouattara en tête de toutes les circonscriptions dont les résultats sont disponibles, lui offrant une autoroute vers son quatrième mandat. Le président sortant recueille des scores importants dans le Nord : 99,7 % à Kani, 99,68 % dans son fief de Kong, 98,1 % à Ferkessedougou, rapporte notre correspondante à Abidjan, Bineta

Diagne. Le tout avec un taux de participation qui dépasse les 96 % dans ces localités et des scores loin devant les quatre autres candidats. Alors que la compilation des résultats se poursuit, Jean-Louis Billon a concédé sa défaite et félicité son challenger. Ce responsable politique s'est toutefois inquiété « du très faible taux de participation, particulièrement dans certaines régions ».

MASSACRES ETHNIQUES AU SOUDAN

Nouvelles accusations contre les Forces de soutien rapide

Deux organisations soudanaises ont accusé, lundi, les Forces de soutien rapide (FSR) d'avoir exécuté des centaines de civils dans les États du Nord-Darfour et du Nord-Kordofan, situés à l'ouest et au sud du pays.

La Sudan Doctors Network (Réseau des médecins du Soudan) a déclaré dans un communiqué : « les Forces de soutien rapide ont commis, hier soir (dimanche), dans la ville d'El-Fasher (capitale du Nord-Darfour), un crime atroce. » L'organisation a précisé que ces forces « ont tué des civils désarmés sur une base ethnique, dans un crime de purification ethnique ».

Selon elle, « les rapports de nos équipes de terrain indiquent que le nombre de victimes dépasse la dizaine, alors qu'il est extrêmement difficile d'accéder aux zones sinistrées en raison du chaos sécuritaire total provoqué par les FSR. »

Elle a ajouté que « les FSR ont pillé les hôpitaux, les établissements médicaux et les pharmacies, achevant ainsi la destruction des infrastructures vitales et des services de santé restants. » Le réseau a dénoncé « une violation flagrante de toutes les lois et conventions internationales interdisant de viser les civils et les infrastructures médicales », et a appelé les Nations Unies, l'Organisation mondiale de la santé et la communauté internationale à « agir immédiatement et concrètement pour mettre fin aux massacres, protéger les civils et traduire les responsables en justice internationale. »

De son côté, la Coordination des comités de résistance d'El-Fasher a déclaré lundi que « les innocents d'El-Fasher subissent les pires formes de violence et de nettoyage ethnique », ajoutant que « le silence ou la neutralité face à ces violations équivaut à une complicité avec les oppresseurs. »

Dimanche, de violents affrontements se poursuivaient entre l'armée soudanaise et les FSR à El-Fasher. Ces dernières ont affirmé avoir pris le quartier général de l'armée dans la ville, ce que l'armée n'a pas confirmé.



Cependant, la Résistance populaire d'El-Fasher (volontaires combattant aux côtés de l'armée) a déclaré que « la ville résiste toujours aux attaques des milices des FSR », et a accusé celles-ci de mener « une campagne médiatique mensongère et grossière destinée à semer la peur en prétendant avoir pris le quartier général de la 6^e division d'infanterie, comme si cela signifiait la chute d'El-Fasher. »

Des milliers de familles dans la ville assiégée souffrent d'une grave pénurie de nourriture, de médicaments et d'eau potable, l'approvisionnement étant interrompu à cause du siège — ce qui met la vie des civils, notamment des enfants et des personnes âgées, en danger de famine et d'épidémies.

Depuis le 10 mai 2024, les FSR assiègent El-Fasher, tandis que l'armée tente de briser le blocus autour de cette ville, centre des opérations humanitaires pour les cinq États du Darfour.

NORD-KORDOFAN

Hier, lundi, l'Association des avocats d'urgence a déclaré dans un communiqué que « les Forces de soutien rapide commettent, depuis samedi 25 octobre 2025, un massacre horrible contre les civils dans la ville de Bara (État du Nord-Kordofan / Sud), à la suite d'une bataille avec l'armée. » Elle a ajouté qu'« une vaste attaque a suivi la bataille, visant directement les civils. Les quartiers de Bara ont été le théâtre d'exécutions massives de centaines d'habitants, pour la plupart des jeunes. » Selon le communiqué, « des campagnes d'arrestations, de pillages et de destructions ont également visé les biens publics et privés, tandis que les réseaux de communication et Internet ont été totalement coupés. »

Ces attaques ont provoqué « un déplacement massif de la population vers les villages et zones environnantes dans des conditions humanitaires extrêmement difficiles, alors qu'un grand nombre de personnes restent portées dis-

parues. » L'association a tenu la direction des FSR pour pleinement responsable de ces crimes et violations, et a appelé la communauté internationale, la mission des Nations Unies et les organisations de défense des droits humains régionales et internationales à « agir d'urgence pour arrêter le massacre et protéger les civils. » Jusqu'à 07h00 GMT, les Forces de soutien rapide n'avaient pas réagi aux communiqués du Réseau des médecins du Soudan et de l'Association des avocats d'urgence, mais affirmait habituellement ne pas viser les civils.

Samedi, ces forces avaient annoncé la prise de la ville de Bara, sans confirmation de l'armée, qui avait déclaré l'avoir reprise le 11 septembre dernier. Bara revêt une importance stratégique car elle se situe sur la route reliant les États des régions du Kordofan (Sud) et du Darfour (Ouest) à la capitale Khartoum, via la ville d'Omdurman.

R.I

UNE PREMIÈRE DEPUIS SON DÉPLOIEMENT

La FINUL neutralise un drone israélien au Sud-Liban

La Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL / UNIFIL) a annoncé avoir neutralisé un drone israélien après qu'il a survolé une patrouille de la force onusienne dans le sud du Liban — une première du genre. Dans un communiqué publié sur la plateforme X, la FINUL a déclaré : « Un drone israélien s'est approché d'une patrouille de la FINUL près de la ville de Kfarkela, dans le sud du pays. Il a largué une bombe et, quelques instants plus tard, un char israélien a tiré en direction des Casques bleus, sans faire de blessés ni de dégâts matériels parmi les membres ou les équipements de la FINUL. »

Le communiqué a ajouté que cet incident faisait suite à un autre survol agressif d'un drone israélien au même endroit, et que les Casques bleus avaient pris les mesures défensives nécessaires pour neutraliser l'appareil.

La FINUL a souligné que ces actions de l'armée israélienne constituent une violation de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU et de la souveraineté du Liban, tout en traduisant un mépris pour la sécurité et la sûreté des Casques bleus chargés de mettre en œuvre le mandat du Conseil. Des témoins oculaires ont indiqué que les forces de la FINUL avaient abattu un drone au-dessus de la localité de Kfarkela, dans le caza de Marjayoun (sud), après qu'il eut survolé une de leurs patrouilles — une première dans l'histoire de la mission.

Le 12 octobre, la FINUL avait déjà annoncé qu'un de ses soldats avait été légèrement blessé après qu'un drone israélien eut largué une bombe ayant explosé près d'un de ses postes à Kfarkela.

Au début du même mois, l'armée israélienne avait lancé des bombes près des positions de la FINUL dans la ville de Maroun al-Ras (sud), sans faire de victimes.

Créée en 1978 à la suite de l'invasion israélienne du sud du Liban, la FINUL a vu son mandat considérablement renforcé après la guerre de juillet 2006 et l'adoption de la résolution 1701 du Conseil de sécurité, déployant plus de 10 000 soldats pour surveiller le cessez-le-feu et aider l'armée libanaise à étendre son autorité au sud du Liban.

En octobre 2023, Israël a lancé une offensive contre le Liban, qui s'est transformée en guerre totale en septembre 2024, faisant plus de 4 000 morts et près de 17 000 blessés.

Bien qu'un accord de cessez-le-feu ait été conclu en novembre 2024 entre le Hezbollah et Israël, ce dernier l'a violé plus de 4 500 fois, provoquant des centaines de morts et de blessés.

La FINUL avait déjà mis en garde dans un communiqué que la présence continue des forces israéliennes sur le territoire libanais entrave le déploiement complet de l'armée libanaise dans le sud.

R.I

AMJAD AL-SHAWA

Un militant pressenti pour présider le comité technocratique à Gaza

Amjad Al-Shawa est l'un des principaux militants humanitaires et défenseurs des droits de l'homme en Palestine, spécialisé dans le travail communautaire, le développement durable et la promotion des droits humains. Il a occupé le poste de vice-commissaire général de la Commission indépendante des droits de l'homme, « Bureau du Médiateur », ainsi que

celui de directeur général du Réseau des ONG palestiniennes dans la bande de Gaza.

Né à Gaza en 1971, Amjad Al-Shawa est titulaire d'une licence en marketing, d'un master en études américaines, et d'un diplôme supérieur en éducation spécialisée pour les personnes malentendantes, obtenu en 1991. Il a commencé sa carrière dans le secteur humanitaire, tra-

vaillant comme enseignant pour enfants sourds et coordinateur des relations publiques à l'association « Alfalana pour les enfants sourds » entre 1992 et 1996. Al-Shawa s'est fait connaître sur la scène internationale après l'imposition du blocus israélien sur la bande de Gaza en 2007, période durant laquelle il a joué un rôle central en tant que coordinateur de la campagne interna-

tionale pour la levée du blocus.

En 2023, il a été nommé vice-commissaire général de la Commission indépendante des droits de l'homme. En octobre 2025, plusieurs médias israéliens ont rapporté que le Hamas et l'Autorité palestinienne avaient convenu de le nommer président du comité chargé de la gestion des affaires du secteur de Gaza.

R.N

LE SYMPOSIUM INTERNATIONAL DES ARTS À SOUSSE ENTUNISIE

Cinq artistes algériens à la 2^e édition

Du 28 octobre au 2 novembre 2025, des artistes peintres algériens prendront part au 2^e Symposium international des arts, à Sousse, en Tunisie. Placée sous le thème "Voyage avec ton art", Cet événement invite les artistes et les passionnés à un véritable voyage sensoriel et créatif, tout en favorisant les échanges culturels et artistiques à travers une programmation variée alliant résidence, ateliers, débats et expositions.

Le symposium verra la participation des plasticiens algériens Myriam Mohli, Samir Kabli, Taous Hammouche, Schahrazade Graia et Orkia Marghiche, parmi d'autres artistes internationaux.

Le symposium se veut un lieu privilégié de rencontres et de partage d'expériences entre artistes plasticiens de différentes nationalités et en provenance de plus de dix pays, dont l'Algérie, la Belgique, l'Arabie Saoudite, le Maroc, la Pologne, l'Espagne, la Macédoine, la Grande-Bretagne, la Suède, l'Allemagne et la Palestine.

Au programme de ce melting-pot de cultures et de styles artistiques, figure une série d'ateliers interactifs où les participants pourront se plonger dans différentes disciplines artistiques : peinture (avec ses multiples techniques), sculpture, calligraphie, photographie, art numérique, céramique etc, offrant des moments d'immersion et de création qui donneront lieu à des performances en direct, des expositions et des échanges avec le public.



L'un des moments forts de cette édition sera la collaboration avec des artistes de renom. Ensemble, ils animeront un workshop innovant sur le "Raku, obvara et cuivre mat", permettant aux participants de découvrir des techniques ancestrales et modernes de la céramique. Une table ronde intitulée "L'art, langage de l'humain : approches esthétiques et communicationnelles dans la création contemporaine", sera l'occasion de réfléchir sur la

manière dont l'art véhicule des messages universels et transcende les frontières culturelles, dans un esprit de convivialité et de partage. Le Symposium international des arts de Sousse célèbre la recherche, la création et l'innovation à travers des rencontres entre professionnels et expositions individuelles et collectives.

R.C

Ouargla : la semaine culturelle de la wilaya de Saïda à l'honneur

Le public ouargli est convié à la découverte des différentes facettes culturelles de la wilaya de Saïda à la faveur de la semaine culturelle de cette wilaya, qui s'est ouverte dimanche à Ouargla dans une ambiance haute en couleurs et en sonorités puisées du patrimoine culturel saïdi.

La maison de la culture Moulidi-Zakaria a, à ce titre, servi de cadre à la cérémonie inaugurale marquée, en présence des représentants des directions de la culture des deux wilayas, par des spectacles artistiques, des chants et des danses.

Le programme de cette semaine culturelle prévoit des expositions en arts plastiques, des stands dédiés aux métiers et produits d'artisanat, des sites et monuments archéologiques et touristiques de la wilaya de Saïda, en sus des ouvrages et publications retraçant le riche patrimoine culturel de la région.

Des spectacles artistiques et récréatifs, des soirées artistiques, des récitals poétiques en façade et populaire, des espaces récréatifs ludiques, figurent au menu de cette semaine culturelle, ont indiqué les organisateurs.

Des activités de cette semaine devraient être menées au niveau des communes de la wilaya, ponctuées de randonnées touristiques en l'honneur de la délégation culturelle de la wilaya de Saïda dans le cadre des échanges culturels entre enfants du pays.

R.C

El-Bayadh : une semaine culturelle pour la wilaya de Sétif

La semaine culturelle de la wilaya de Sétif à El-Bayadh a été lancée, dimanche à la Maison de la culture et des arts Mohamed-Belkheir, proposant un programme riche et varié visant à faire découvrir au public le patrimoine et les traditions de la capitale des Hauts-Plateaux.

Cette manifestation est organisée sous le slogan "Un prolongement dans l'histoire et une ouverture sur l'avenir" comprend de nombreuses expositions, notamment celle intitulée "Sétif à travers les âges", ainsi que d'autres consacrées à la mosaïque, au zellige et à la photographie artistique.

Le programme propose aussi des expositions de maquettes de monuments de Sétif et de scènes de vie quotidienne traditionnelle Sétifienne, ainsi que d'habits et plats traditionnels propres à cette wilaya de l'est du pays.

Une conférence sur l'histoire et les monuments de Sétif, une projection du film "Si Yaoud" (Il reviendra) de Youcef Mehsas, des spectacles de théâtre pour enfants assurés par la troupe "Amou Bibou", des lectures poétiques des poètes Hassan et Slim El Wahidi, ainsi que des animations folkloriques présentées par la troupe El-Wiam, sont également prévus.

La délégation culturelle de Sétif bénéficiera aussi d'une virée touristique pour découvrir plusieurs sites et monuments de la région de Brezina.

En outre, la wilaya de Sétif accueillera à son tour la semaine culturelle d'El Bayadh, du 15 au 20 novembre prochain.

R.C

Crime 101 : Chris Hemsworth et Mark Ruffalo se retrouvent dans un thriller signé Bart Layton

Amazon MGM Studios a diffusé la première bande-annonce de Crime 101, un polar porté par Chris Hemsworth. Crime 101, le nouveau film de Bart Layton adapté du roman de Don Winslow, est inspiré de Heat et Le Solitaire de Michael Mann.

Chris Hemsworth incarne un voleur de bijoux insaisissable, dont les braquages le long de la mythique autoroute 101 déroutent la police. Mark Ruffalo prête ses traits à Lou Lubesnik, un enquêteur déterminé à percer le mystère de ces vols millimétrés.

Le scénario met en scène la rencontre entre ce criminel prêt à réaliser un dernier coup et une courtière d'assurance en pleine crise personnelle. Leur alliance inattendue attire l'attention d'un détective opiniâtre, déclenchant une traque où les rôles de chasseur et de proie s'entremêlent.

Autour du duo principal, le casting réunit Halle Berry, Barry Keoghan, Corey Hawkins, Monica Barbaro, Jennifer Jason Leigh et Nick Nolte.

Chris Hemsworth endosse également le rôle de producteur aux côtés de Layton. Le film, sortira en salles le 13 février 2026 aux États-Unis.

N.C

SILA 2025: le HCA présent avec 13 nouvelles publications

Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) participera à la 28^e édition du salon international du livre d'Alger (SILA), prévu du 29 octobre au 8 novembre 2025, avec 13 publications couvrant divers domaines.

Le HCA, présent depuis 17 ans déjà au SILA, inscrit sa participation dans la continuité d'une présence ininterrompue, témoignant de son engagement constant en faveur de la promotion de la langue et de la culture amazighes.

Lors du SILA, le HCA présentera 13 nouvelles publications sur les 16 titres inscrits à son programme éditorial d'ici la fin 2025, des ouvrages qui couvrent un large éventail de disciplines (linguistique, patrimoine anthropologie et littérature numérique, entre autres), illustrant ainsi la vitalité de la recherche et de la création amazighe et confirmant "la" dynamique éditoriale soutenue, qu'il maintient depuis près

d'une décennie.

Dans le cadre de son programme scientifique, le HCA organisera, le 4 novembre prochain, une table ronde intitulée "Intercompréhension entre les variantes de la langue amazighe: une nouvelle approche pour l'enseignement et la recherche", qui réunira plusieurs spécialistes de la langue amazighe pour un échange autour des fondements linguistiques, pédagogiques et sociolinguistiques de l'intercompréhension.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts sous le thème "Le livre, carrefour des cultures", le 28^e SILA se déroulera au Palais des expositions (Alger) et réunira 49 pays dont la Mauritanie, invité d'honneur de cette édition.

R.C

Meilleur long métrage international : "Cause of Death: Unknown" représentera L'Iran aux Oscars 2026

L'Iran a officiellement choisi le thriller d'Ali Zarnegar, "Cause of Death: Unknown", comme candidat aux Oscars 2026 dans la catégorie Meilleur long métrage international.

Situé dans le vaste désert de Lout, en Iran, le film suit un groupe de voyageurs confrontés à un dilemme moral tendu après la mort subite de l'un d'eux pendant la nuit. Les secours refusant d'envoyer des secours sans cause de décès avérée, les hommes fouillent le corps et découvrent une importante somme d'argent, mais aucune pièce d'identité. Ils sont contraints de choisir entre transporter le corps à l'hôpital ou l'enterrer et conserver l'argent.

"Cause of Death: Unknown" a été présenté en avant-première au Festival du film de Shanghai en 2023, où il a remporté le prix de la meilleure photographie pour Davood Malek Hosseini. L'Iran a déjà été nommé à



trois reprises aux Oscars dans cette catégorie : Les Enfants du Ciel de Majid Majidi (1999), Une Séparation (2012) et Le Client (2017) d'Asghar Farhadi, tous deux primés. Plus récemment, La

Graine du Figue Sacrée de Mohammad Rasoulof a représenté l'Allemagne et a été nommée aux Oscars 2025. L'Académie des arts et des sciences du cinéma dévoilera la liste des 15 films interna-

tionaux sélectionnés le 16 décembre 2025, suivie des nominations finales le 22 janvier 2026. La cérémonie des Oscars est prévue à Los Angeles le 15 mars 2026.

N.C

TÉLÉ

TF1

Harry Potter et la
Chambre des secrets



Alors que l'été s'éternise dans la morosité du 4, Privet Drive, Harry Potter souffre plus que jamais de l'enfermement imposé par son oncle Vernon et sa tante Petunia.

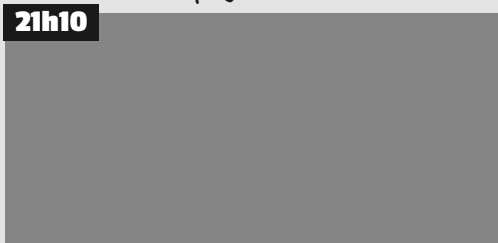
france.3 Les secrets du paquebot



Léa et Grégory, deux journalistes d'investigation, se lancent dans une enquête captivante autour du meurtre violent d'un de leurs confrères, poignardé dans des circonstances troubles. *

TF1

Camping Paradis



André est convaincu de la présence d'un fantôme dans le camping. Tom reste sceptique mais la multiplication de phénomènes étranges et l'arrivée d'un spécialiste en paranormal n'arrangent rien.

NEVO19

La forêt



Quand Jennifer disparaît dans les bois aux alentours du tranquille village de Montfaucon, Océane et Maya, ses deux meilleures amies, semblent d'abord persuadées qu'elle va revenir.

VISION



L'EQUIPE Hounds of War

21h10



Ryder, vétéran endurci et chef charismatique des Hounds of War, mène une équipe de soldats aguerris, chacun expert dans l'art de la survie et du combat rapproché.

6ter

21h10

MacGyver
Pour le meilleur et pour le pire



Agé d'une vingtaine d'années, Angus MacGyver est un agent d'élite travaillant pour la fondation Phoenix, une organisation secrète qui opère pour le compte du gouvernement américain.

RMC
LIFE

Un monde parfait

21h10



Butch Haynes, détenu charismatique au passé trouble, et Terry Pugh, son complice impulsif, viennent de s'évader dans un éclat de violence. Leur cavale, désespérée et chaotique, les mène droit vers une famille isolée.

Guillermo del Toro « préférerait mourir » plutôt que d'utiliser l'IA dans ses films



Quand les spectateurs regarderont le nouveau Frankenstein de Guillermo del Toro, ils seront certains qu'aucun plan n'a été généré par une intelligence artificielle. Le réalisateur mexicain déteste cette pratique et l'a fait savoir. En pleine promotion, Guillermo del Toro a été interrogé sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le cinéma. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le réalisateur de La Forme de l'eau n'est pas un fan de la pratique. Sur le site NPR, Guillermo del Toro s'est penché sur son approche de la technologie et de la créativité. Naturellement, quand l'IA a été mentionnée, le Mexicain s'est montré catégorique. Il a assuré que les machines ne pourraient jamais reproduire l'art et la réflexion morale des humains. Quant à savoir s'il pourrait un jour utiliser l'IA générative dans ses films, le cinéaste a dit qu'il « préférerait mourir ».

Fort heureusement pour nous, Frankenstein ne contient aucun plan généré par l'IA. Pour le réalisateur, ce serait une bêtise naturelle, lui qui n'en veut pas à l'outil mais à ce que l'on en fait. En cela, il compare les développeurs technologiques à Victor Frankenstein, sans penser aux conséquences de leurs actes.

« Il est un peu aveugle, il crée quelque chose sans en mesurer les conséquences, et je pense que nous devons faire une pause et réfléchir à la direction que nous prenons... » Pour Guillermo del Toro, l'expansion de l'IA et l'ambition de Victor Frankenstein sont nourries par l'arrogance de leur créateur. Les spectateurs pourront donc voir tous ces thèmes abordés sous le genre de l'épouvante d'ici deux semaines. Frankenstein sort le 7 novembre prochain sur Netflix.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 décès et 267 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 267 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 24 heures, à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa, avec deux morts et un blessé, suite au renversement d'un véhicule léger, a précisé la même source.

LA NATION

Mardi 28 Octobre 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:38	12:34	15:47	18:08	19:27

Météo

Alger	27	Tizi Ouzou	29
Tiaret	29	Béjaïa	29
Constantine	26	Oran	26

CHU D'ORAN

Une semaine de sensibilisation et dépistage précoce du cancer du sein

Le service de biochimie du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a lancé, en collaboration avec la direction de la santé de la wilaya d'Oran et des associations de la société civile, une semaine de sensibilisation et de dépistage précoce du cancer du sein, a indiqué, hier, la professeure Ouslim-Saadî Soulaf, cheffe du service. Cette campagne de sensibilisation qui s'étalera jusqu'à jeudi, vise à informer les

femmes sur l'importance du dépistage précoce afin de confirmer un éventuel diagnostic et d'éviter la propagation de la maladie et ses complications. "Nous accordons une grande importance au renforcement de la sensibilisation des femmes à l'importance du dépistage précoce, afin d'assurer une prise en charge médicale le plus tôt possible, sans négliger le soutien psychologique indispensable pour les femmes atteintes", a-t-elle indiqué.

Au cours de cette semaine, le dépistage sera effectué à travers des indicateurs biologiques grâce à une simple prise de sang. D'autres tests et examens seront réalisés dans les cas suspects afin d'assurer une prise en charge optimale, a précisé la même source.

ORAN

Air Algérie rencontre les représentants des agences touristiques

La Direction régionale de la compagnie aérienne nationale Air Algérie a organisé, à Oran, une rencontre avec les représentants des agences de voyages pour examiner les moyens de développer la coopération, a indiqué, hier, un communiqué de la compagnie. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations entre le transporteur public et ses partenaires dans le domaine du tou-

risme et des voyages, à travers la prise en charge de leurs préoccupations et l'examen des moyens de développer la coopération", selon le communiqué.

Air Algérie entend, à travers cette initiative, "consacrer une culture d'interaction directe avec ses partenaires", poursuivre ses efforts visant à améliorer la qualité de ses services et à développer les compétences au service des clients". Lors de cette rencontre, un accord de coopération a été signé entre la Direction régionale et Amadeus Algérie, pour la formation des cadres commerciaux, et le développement de leurs compétences techniques en matière de systèmes de réservation et de gestion en ligne des vols, a conclu la même source.

523 SUSPECTS POURSUIVIS

Les douanes saisissent plus de 16 millions de comprimés psychotropes

La Direction générale des douanes algériennes a annoncé la saisie de 16 281 455 comprimés psychotropes et l'arrestation de 523 personnes au cours des neuf premiers mois de l'année 2025, marquant une forte hausse par rapport à la même période de 2024, où 6 534 476 comprimés avaient été interceptés. Dans un communiqué publié hier lundi, la direction a précisé que le nombre d'affaires liées à la saisie de substances psychotropes a connu une augmentation notable par rapport à l'année précédente.

Les 313 affaires enregistrées entre janvier et septembre 2025 traduisent une hausse de 149,2

% du volume de psychotropes saisis. Ces résultats, selon la Direction générale, reflètent le renforcement des opérations de contrôle et de ciblage, notamment dans les zones frontalières, les plateformes logistiques et les points sensibles à travers le territoire national.

La direction a expliqué que cette augmentation importante des saisies est le fruit de l'efficacité accrue des systèmes d'analyse et de surveillance, de l'amélioration de la gestion des risques et du renforcement des capacités opérationnelles des équipes douanières, en coordination étroite avec les autres services de sécurité du pays.

RELIZANE

Un réseau spécialisé dans le vol de véhicules étrangers démantelé

Le Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Relizane a réussi à démanteler un réseau organisé à dimension internationale, spécialisé dans le vol, la contrefaçon de véhicules et la falsification de leurs dossiers administratifs, a indiqué, dimanche, ce corps de sécurité. Selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques du même corps de sécurité, l'opération a été menée, récemment, à la suite d'informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Oued R'hiou, faisant état de l'existence d'un réseau criminel international procédant au vol et à la contrefaçon de véhicules étrangers vers le territoire national de manière illégale, après falsification de leurs dossiers administratifs en France.

Après exploitation de ces informations et des investigations approfondies, et en coordination permanente avec le procureur de la République près le tribunal de Oued R'hiou, les enquêteurs ont réussi à localiser trois véhicules dissimulés dans la maison de l'un des membres du réseau. Les véhicules ont été saisis et le pro-

priétaire du domicile a été arrêté et conduit au siège de la brigade de sécurité et d'investigation de Oued R'hiou pour la poursuite de l'enquête. L'élargissement des recherches a permis l'arrestation d'une deuxième personne impliquée dans l'affaire et la récupération de deux autres véhicules, tandis que l'identité de deux individus de nationalité étrangère, membres du réseau international, a été établie.

L'enquête a révélé que les opérations de contrefaçon s'effectuaient en France, où les véhicules étaient volés par tromperie auprès d'agences de location, puis les documents administratifs étaient falsifiés dans le même pays avant que les voitures ne soient introduites sur le territoire national comme véhicules de moins de trois ans. Ces voitures étaient ensuite revendues à des citoyens à des prix élevés, sous prétexte que leurs documents étaient en règle, alors qu'elles faisaient l'objet d'un avis de recherche international, précise le communiqué. Cette opération de grande envergure a permis la récupération de cinq voitures touristiques de différentes marques.

DGSN

Lancement de la 3e phase de la campagne nationale de don de sang

La troisième phase de la campagne nationale annuelle de don de sang, dans sa 19^e édition, a été lancée hier à Alger, à l'initiative est organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale, en coordination avec l'Agence nationale du sang et la Fédération algérienne des donneurs de sang. Le lancement de cette campagne a été supervisé par le contrôleur de police Habouch Idir, directeur de la santé, de l'action sociale et des activités sportives à la Direction générale de la Sûreté nationale, en présence de Houria Touafit, directrice générale de l'Agence nationale du sang, et de Abdelmalek Sayeh, président de la Fédération algérienne des donneurs de sang. Dans une déclaration à la presse, le commissaire de police Mechdal Chokrallah, directeur par intérim du Bureau des expertises médicales, a précisé que cette initiative à caractère humanitaire et noble s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la campagne annuelle de don de sang, et coïncide avec la Journée nationale des donneurs de sang, célébrée chaque année le 25 octobre. Cette campagne qui se poursuivra jusqu'au 29 octobre, découle également de la volonté de la DGSN de concrétiser les valeurs de solidarité hu-



maine et de renforcer la coopération de proximité entre les différentes catégories de la société. Il a ajouté que la DGSN a mobilisé, en collaboration avec les organismes concernés, tous les moyens humains et matériels, notamment des équipes médicales et paramédicales ainsi que des ambulances, afin d'assurer le succès de cette opération, dans le respect des normes de sécurité et de santé en vigueur. De son côté, la directrice générale de l'Agence nationale du sang a salué cette initiative humanitaire, que la Sûreté nationale organise régulièrement pour contribuer au sauvetage des malades et à l'approvisionnement des centres de transfusion sanguine.

Pour sa part, Sayeh Abdelmalek a souligné « l'importance de cette initiative dans le renforcement et la promotion de l'action humanitaire », mettant en avant le rôle de la Sûreté nationale en tant que partenaire actif contribuant de manière continue à l'approvisionnement des hôpitaux en cette substance vitale.

Il est à rappeler que la DGSN organise chaque année la campagne de don de sang en trois phases : la première à l'occasion de la Journée maghrébine des donneurs de sang (mois de mars), la deuxième lors de la Journée mondiale du don de sang (mois de juin) et la troisième à l'occasion de la Journée nationale du don de sang (mois d'octobre).

CHERAGA (ALGER)

20 plaquettes de kif traité saisies

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de Cheraga (Alger) ont procédé à la saisie de 20 plaquettes de kif traité d'un poids total de 2 kg, et à l'arrestation de deux individus, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, les éléments de la Section de recherche et

d'investigation de la Gendarmerie nationale de Cheraga, en coordination avec les membres du Détachement spécial d'intervention (DSI) de la Gendarmerie nationale de Mahelma, ont arrêté deux individus impliqués dans le trafic de drogues dans la wilaya d'Alger", a précisé le communiqué. L'opération a été menée sur la base d'informations faisant état d'une

transaction de vente d'une quantité de drogues dures dans la commune de Cheraga. Après d'intenses investigations, l'endroit où se trouvaient les suspects a été localisé", a ajouté la même source. Après parachèvement des procédures légales, les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes, a conclu le communiqué.